

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2024-036/PR/MJAPDH portant approbation et rendant exécutoire le Budget Prévisionnel de l'Ecole Nationale des études judiciaires pour l'exercice 2024.

n° 2024-036/PR/MJAPDH

Ministère
MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES AFFAIRES PENI-
TENTIAIRES, CHARGE DES DROITS DE L'HOMME

Date de publication
26 mars 2024

Numéro JO
n° 04 du 29/02/2024

Date du numéro
29 février 2024

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

- VU** La Constitution du 15 septembre 1992
- VU** La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution
- VU** La Loi organique n°3/AN/93/3ème L du 07/04/1993 relative à l'organisation et au fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature
- VU** La Loi organique n°9/AN/01/4ème L du 18/02/2001 portant Statut de la Magistrature
- VU** La Loi n°178/AN/12/6ème L du 17 octobre 2012 portant réorganisations du Ministère de la Justice
- VU** La Loi n°56/AN/19/8ème L du 23 juillet 2019 portant régime juridique des Entreprises Publiques Administratifs
- VU** La Loi n°80/AN/20/8ème L de la 15/07/2020 portant création d'une Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires
- VU** Le Décret n°2021-051/PR/MJAP du 09 mars 2021 relatif aux modalités d'organisation et la nature du concours d'accès à l'Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires pour les candidatures en qualité de Greffier stagiaire
- VU** Le Décret n°2021-052/PR/MJAP du 09 mars 2021 relatif aux modalités d'organisation et la nature du concours d'accès à l'Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires pour les candidatures en qualité d'auditeur de justice ;Après décision du Conseil d'Administration de l'ENEJ
- VU** Le Décret n°2021-147/PR/MJAPDH du 28 décembre 2021 portant composition des membres du Conseil d'Administration
- VU** Le Décret n°2022-239/PR/MJAPDH 08 septembre 2022 portant organisation et fonctionnement de l'Ecole National d'Etudes Judiciaires
- VU** Le Décret n°2022-240/PR/MJAPDH du 08 septembre 2022 portant régimes des formations de l'Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires
- VU** L'Arrêté n°2023/053/PR/MJAPDH du 8 mars portant organisation de la formation initiale d'Auditeur de justice à l'Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires

VUL'Arrêté n°2023/054/PR/MJAPDH du 8 mars portant organisation de la formation de Greffier stagiaire à l'Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires

VULe Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre

VULe Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement

VULe Décret n°2021-114/PRE du 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères

VULe Décret n°2022-001/PRE du 02 janvier 2022 portant remaniement Ministériel

VULa délibération n°007 du 29/11/2023 portant approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2024 du Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires

SUR Proposition du Ministre de la Justice et des Affaires Pénitentiaires, chargé des Droits de l'Homme. Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 Décembre 2023.

TEXTE INTÉGRAL

ARTICLE 1

Le Budget Prévisionnel de l'Ecole Nationale d'Etudes Judiciaires pour l'exercice 2024 est arrêté comme suit

– En recettes :108 895 350 FDJ– En dépenses
:108 895 350 FDJ

ARTICLE 2

Le présent Arrêté sera enregistré, communiqué et publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

Fait à Djibouti, le 20 Février 2024

Le Président de la République
Chef du Gouvernement

ISMAÏL OMAR GUELLEH